

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien à court terme

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ Le portefeuille a bénéficié de la surpondération en créances d'entreprises relativement aux titres souverains tout au long du trimestre. Une position d'achat de protection sur l'indice CDX aura toutefois amputé partiellement le rendement excédentaire généré, compensé partiellement par un gain de change sur la position. Notre positionnement favorisant les municipalités relativement aux provinces a aussi dégagé de la valeur, mais dans une moindre envergure. Les titres hypothécaires LNH, qui engendrent un plus grand portage, jumelés à une surpondération d'émetteurs BBB et moins durant un trimestre favorable au crédit a expliqué l'ensemble des gains de sélection. La surpondération de dette subordonnée aura aussi contribué positivement à ce rendement excédentaire.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ La gestion de la durée aura retranché près d'un point de base durant un trimestre caractérisé par des taux à la hausse et une accentuation de la courbe. Bien que le positionnement en créances d'entreprise à plus long terme nous ait permis de dégager un meilleur rendement sur la courbe avec le passage du temps, l'accentuation de la courbe de taux à plus long terme a dominé tout resserrement des écarts de taux. C'est ce qui explique la contribution négative au positionnement sur la courbe des créances d'entreprises. Un positionnement inverse des émetteurs gouvernementaux a toutefois réduit cette contreperformance.

Positionnement

→ Le biais d'aplatissement initialement en place au troisième trimestre a été renversé en prévision d'une accentuation supplémentaire de la courbe de taux. Bien que les obligations 5 ans offrent encore plus de la valeur selon nos scénarios d'évolution des taux administrés sur une base de taux implicites, surtout relativement aux segments 3 et 4 ans de la courbe obligataire, nous estimons qu'il sera possible de combler cette portion de la courbe de taux à des niveaux encore plus avantageux. Pour mettre en place ce positionnement, les secteurs 3 ans et 4 ans demeureront sous-pondérés, ainsi que le secteur 5 ans, contre la portion de 2 ans. La durée sera maintenue courte à neutre et sera ajustée tactiquement en fonction des taux

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :

30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien à court terme

Positionnement (suite)

implicites observés. On s'attend à une volatilité plus élevée durant le dernier trimestre en lien avec les intentions de la réserve fédérale de mettre fin à son programme d'assouplissement quantitatif. De plus, toute indication d'une plus grande permanence des pressions inflationnistes pourrait devancer la mise en œuvre du resserrement éventuel de la politique monétaire. Côté crédit, les agences gouvernementales seront favorisées aux provinces en deçà de 4 ans, si la valorisation le justifie. Nous maintiendrons notre positionnement en titres LNH au niveau actuel ainsi que l'exposition maximale en titres municipaux non annotés et d'entreprises BB. Les titres provinciaux seront concentrés dans le secteur plus éloigné de la courbe où ils offrent plus de valeur relative. La surpondération en crédit d'entreprise demeurera, et le niveau de risque sera maintenu autour du niveau actuel. Les écarts de valorisation sont plus faibles, la sélection sera donc de mise.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.